

LA RÉMUNÉRATION EN ALTERNANCE

DO.76.G

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
IFRIA
LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

Taux horaire
du SMIC au
01/06/2026
12,31 €

SALAIRE BRUT - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	16-20 ANS	21-25 ANS	+ 26 ANS
NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC PRO	55 % DU SMIC 1 026,86 €	67 % DU SMIC 1 306,91 €	100 % DU SMIC 1 867,02€
NIVEAU SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU BAC PRO	65 % DU SMIC 1 213,56 €	80 % DU SMIC 1 493,62 €	100 % DU SMIC 1867,02 €

Formation financée par les OPCO (en fonction de votre convention collective).

AIDES POUR LES ALTERNANTS :



L'IFRIA AURA vous accompagne dans la **recherche d'une entreprise** proche de chez vous !

Aide à la réalisation de **CV + lettre de motivation + simulation d'entretien**.

Accompagnement à la **recherche d'hébergement** pour la période en formation.

SCANNEZ LE QR CODE POUR PLUS D'INFOS :



ifria-aura.fr